

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Ville d'Antibes (06)
Hôtel de Ville
Cours Masséna - BP 2205
06606 Antibes Juan Les Pins
Cedex

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime assoupli.

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville d'Antibes (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Prestations d'actions sociales à destination des agents de la Ville d'Antibes Juan-Les-Pins.
Description: Prestations d'action sociale à destination des agents de la Ville d'Antibes Juan-Les-Pins avec la mise en place et la gestion d'un dispositif global d'action sociale et la fourniture de prestations sociales et d'offres de loisirs
Identifiant interne: 26A111.
Type de Procédure: Ouverte.
Principales caractéristiques de la procédure: Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles R. 2123-1.3, R. 2123-4 à R. 2123-7 du Code de la Commande Publique.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 85310000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 1880000 EUR.
Informations complémentaires du marché: 2300000 EUR.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: La présente consultation comporte, au titre des articles L. 2112-2 et L. 2112-3 du Code de la Commande Publique, une clause environnementale dont le détail figure à l'article 1.5 du C.C.P. et dont le respect est obligatoire..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché
Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:
Faillite:
Corruption:
Concordat:
Participation à une organisation criminelle:
Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:
Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:
Fraude:
Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:
Insolvabilité:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:
Biens administrés par un liquidateur:
Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:
Motifs d'exclusion purement nationaux:
Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:
Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:
Coupable d'une faute professionnelle grave:
Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:
Paiement des cotisations de sécurité sociale:
État de cessation d'activités:

Païement d'impôts et taxes:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26A111.

Titre: Prestations d'actions sociales à destination des agents de la Ville d'Antibes Juan-Les-Pins.

Description: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour les prestations d'actions sociales à destination des agents de la Ville d'Antibes Juan-Les-Pins

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 85310000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: La durée contractuelle des prestations est d'un (1) an du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2030.

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1880000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2300000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique. - Quantité minimum annuelle : 1 500 agents - Quantité maximum annuelle : 2 500 agents.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère Qualité :

Nom : Performances en matière de protection de l'environnement.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 07/09/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution de l'accord-cadre. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour chaque lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Arrangements financiers : Financement sur les crédits ouverts au budget.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Section 8 - Organisations**8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Ville d'Antibes (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21060004500012.

Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205.

Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205.

Ville : Antibes Juan-les-Pins Cedex.

Code postal : 06606.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: commandepub-passation@ville-antibes.fr.

Téléphone: +33 492905280.

Adresse internet: <http://www.antibes-juanlespins.com>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Ville : NICE.

Code postal : 06000.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 489978600.

Section 11 - Informations relatives à l'avis**11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :d78797b1-12b1-438d-97bd-571d8b952df4

Type de formulaire: directive générale.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime assoupli.

Date d'envoi de l'avis: 09/07/2026 à 14:17.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.